

Questions orales

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, les allégations de la députée sont absolument fausses, et elle devrait le savoir.

Nous avons dit dès le début que nous jouerions en ce domaine un rôle de chef de file et que nous nous fixerions certains objectifs. Ces objectifs sont en voie d'être réalisés. En fait, la députée a répété maintes et maintes fois que notre stratégie ne donnerait rien et que les provinces refuseraient de collaborer. C'est tout à fait le contraire qui se passe, et nous sommes d'ailleurs en train d'étudier diverses propositions.

Nous en arriverons à des ententes définitives avec les provinces et présenterons ensuite un projet de loi. J'espère que l'opposition sera plus coopérative à ce moment-là qu'elle ne l'a été jusqu'à maintenant sur cette question.

LES OBJECTIFS NATIONAUX

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je suis heureuse que, après quatre ans, le gouvernement fédéral prenne des initiatives en ce domaine et fixe des objectifs nationaux. Je rappelle au ministre que les 200 000 places prévues en sept ans ne suffiront probablement pas pour répondre aux besoins des mères, dont 60 p. 100 travaillent et ont des enfants de moins de 16 ans. J'imagine que la plupart d'entre elles ont besoin de services de garde.

• (1440)

Le ministre a parlé d'objectifs. Dans la mesure législative sur les garderies, fixera-t-il des objectifs nationaux aux termes de l'Accord du lac Meech? Ces objectifs permettront-ils d'atteindre un niveau de financement suffisant pour assurer des services de qualité à prix abordable et des salaires décentes pour les travailleurs?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la députée a encore utilisé le mot «imagine». Il me semble que c'est toujours de ce point de vue qu'elle présente ses arguments.

Ce qui importe, c'est que les plans élaborés par les provinces et ceux que nous mettons de l'avant sont des plans solides, appuyés par les initiatives et les fonds du gouvernement fédéral. Dans le cadre du programme, les salaires et les conditions de travail seront améliorés, Dieu merci. Cela fait aussi partie de notre programme.

Je suis heureux que, pour une fois, la députée, qui hoche la tête en signe d'acquiescement, reconnaisse que les initiatives du gouvernement fédéral donnent les résultats que nous avions prévus.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA—LA DÉCISION SELON LAQUELLE LE SYNDICAT A NÉGOCIÉ DE MAUVAISE FOI

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la présidente du Conseil du Trésor. En septembre dernier, l'Alliance de la Fonction publique

du Canada a accepté un règlement au nom du groupe de l'enseignement, qui comprend 2 300 professeurs de langue. Elle l'a accepté, mais elle a négocié de mauvaise foi, selon la décision récente de la Commission des relations de travail dans la fonction publique.

Cette action de l'AFPC est une honte et sape les principes de la négociation collective. Je veux savoir ce que la ministre et le gouvernement ont l'intention de faire pour régler ce différend au nom des professeurs de langue qui n'ont pas de contrat à l'heure actuelle.

L'hon. Pat Carney (présidente du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, la décision de la Commission des relations de travail dans la fonction publique est importante parce qu'elle fait ressortir que l'intégrité de tout le processus de négociation collective est en jeu. Il est très important que la CRTFP ait constaté que le syndicat a négocié de mauvaise foi.

Quant à ce que nous allons faire, le député sait que nous sommes disposés à entendre toutes les propositions constructives qu'on présentera maintenant. Nous sommes disposés à reprendre les négociations n'importe quand, conformément à la loi régissant les relations de travail.

* * *

[Français]

LES GARDERIES

LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À LA CRÉATION DE PLACES—LA POSITION DU MINISTRE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il sait que la province de Québec, il y a quelques jours, a déposé une demande à son ministère pour créer 60 000 espaces de garderie dans la province de Québec. Il sait aussi fort bien que la province d'Ontario a déjà planifié 30 000 nouveaux espaces pour compléter son système de garderie. Est-ce qu'il peut nous assurer aujourd'hui, en Chambre, que ces espaces auront la pleine participation financière du gouvernement fédéral?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je peux garantir à la députée, comme je l'ai toujours fait, que le plan fédéral fonctionnera avec la collaboration provinciale et que les 200 000 places de qualité que nous avons prévues seront créées.

Mme Copps: Monsieur le Président, autrement dit le gouvernement fédéral a mis obstacle aux besoins de millions d'enfants qui ne figurent pas dans un programme de garderies devant s'étendre à tout le pays.